

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1896)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Convocation  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237810>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La tâche de la morale est assez grande pour qu'il ne soit pas nécessaire de la mettre en un capitulaire.

Et nous voici au terme de notre étude.

Ce rapport est autant que possible resté dans les grandes lignes.

Le sujet était immense, notre place limitée.

Voici les conclusions que nous vous proposons :

1° L'enseignement sera éducatif ou ne sera pas.

2° L'enseignement éducatif doit développer harmoniquement l'activité sensorielle, l'activité intellectuelle, l'activité volitionnelle.

3° L'enseignement éducatif a ses racines dans la psychologie.

4° Toutes les branches de l'enseignement, sans exception et avec des intensités diverses, concourent au développement moral de l'enfant, à la formation de sa personnalité, de son moi.

Du 15 avril 1896.

Jean SIGG.

---

## CONVOCAATION

*La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 19 Novembre 1896, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.*

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° L'enseignement biblique doit-il, oui ou non, faire partie du programme de l'école populaire ?  
(Voir le rapport présenté au Congrès scolaire par M. le Professeur Guex.)
- 3° Rapport de la Commission chargée de la rédaction des nouveaux statuts.
- 4° Propositions individuelles.

---

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2*

**AVIS.** — Les cotisations non payées le 27 décembre seront perçues par voie du remboursement postal.

---